

AR PREFECTURE

017-200041523-20200626-DEC282_2020-AU
Reçu le 26/06/2020

H A U T E



SAINTONGE

Administration Service Antilles

Décision n° 282/2020
SC

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 28 du 17 avril 2014 et n°26 du 12 avril 2018 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 26 : effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des services Antilles, Ecole des Arts, Pôle Nature de Vitrezay, Maison de la Forêt, Médiathèque, Maison de la Vigne et des saveurs, Parc des Labyrinthes Mysterra).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame RAFFIN Clara en tant qu'agent d'entretien du 26 juin au 31 août 2020,
- Monsieur JEAN Clément en tant qu'agent d'entretien du 26 juin au 31 août 2020,
- Monsieur SCIPION Quentin en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} juillet au 9 août 2020,
- Madame BOUCHET Flavie en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} juillet au 31 août 2020,
- Madame COLLADO--TAVERNE Laia en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 31 juillet 2020,
- Madame ROUSSELOT Claire en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 31 juillet 2020,
- Madame BLANCHARD Mélanie en tant qu'agent d'entretien du 6 juillet au 31 août 2020,
- Madame MEUNIER Chloé en tant qu'agent d'entretien du 6 juillet au 21 août 2020,
- Monsieur TESSIER Fabien en tant que surveillant de baignade du 27 juin au 23 août 2020,
- Monsieur TESSIER Vincent en tant que surveillant de baignade du 27 juin au 30 août 2020,
- Madame ARCOBELLI Julia en tant que surveillante de baignade du 1^{er} juillet au 30 août 2020,
- Madame BROUHARD Maëva en tant que surveillante de baignade du 1^{er} juillet au 23 août 2020,
- Monsieur MAZIÈRE Baptiste en tant que surveillant de baignade du 2 juillet au 30 août 2020,
- Monsieur DYVRANDE Quentin en tant que surveillant de baignade du 2 juillet au 30 août 2020,
- Madame HERNANDEZ Elsa en tant que surveillante de baignade le 3 juillet 2020 et du 13 juillet au 23 août 2020,
- Monsieur AUBERT Ludovic en tant que surveillant de baignade du 3 juillet au 30 août 2020,
- Monsieur VIDEAU Luca en tant qu'agent d'entretien des bassins du 9 juillet au 30 août 2020,
- Madame CLÉMENCEAU Gisel en tant qu'esthéticienne du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020,
- Madame MILLER Inès en tant que commerciale et agent d'accueil du 6 juillet au 31 août 2020,

Fait à Jonzac,
Le 26 JUIN 2020

Le Président
Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge

7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} Vice-Président étant absent,
le Vice-Président : M. Jacky QUESSON



Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge